

## AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

PREFECTURE DU NORD  
DIRECTION DES RELATIONS AVEC LES  
COLLECTIVITES TERRITORIALES  
LILLE METROPOLE COMMUNAUTE URBAINE

PROJET D'AMENAGEMENT DE LA LIAISON INTERCOMMUNALE NORD-OUEST-  
PARTIE SUD SUR LE TERRITOIRE DES COMMUNES DE LAMBERSART, LOMME,  
SEQUEDIN, LOOS, HAUBOURDIN ET EMMERIN

ENQUETE PUBLIQUE UNIQUE SUR L'UTILITE PUBLIQUE DU PROJET , SUR LA  
MISE EN COMPATIBILITE DES DOCUMENTS D'URBANISME ET SUR LE  
CLASSEMENT DANS LA CATEGORIE DES AUTOROUTES DES NOUVELLES  
BRETelles DE RACCORDEMENT A L'AUTOROUTE A 25

LE PUBLIC EST INFORME QU'EN APPLICATION DES DISPOSITIONS DU CODE DE  
L'ENVIRONNEMENT ET DU CODE DE L'EXPROPRIATION POUR CAUSE  
D'UTILITE PUBLIQUE , UN ARRETE PREFECTORAL DU 6 MAI 2013 SOUMET AUX  
FORMALITES D'ENQUETE PUBLIQUE UNIQUE LE PROJET SUSMENTIONNE.

LE PROJET CORRESPOND A UNE LIAISON ROUTIERE NOUVELLE ALLANT DU  
SUD DE LOOS ( RUE AMBROISE PARE ) A LA ROCADE NORD OUEST SUR UNE  
LONGUEUR D'ENVIRON 12 KM ET REPRENANT EN PARTIE DES VOIES  
EXISTANTES QUI SERONT REAMENAGEES.

IL COMPREND LA CREATION D'UN ECHANGEUR SUR L'AUTOROUTE A 25, LE  
PROJET DE CONTOURNEMENT DE SEQUEDIN AINSI QUE LA CREATION D'UNE  
VOIE TRAVERSANT LE SITE DES CARRIERES D'EMMERIN/HAUBOURDIN/LOOS  
POUR DESSERVIR LE SITE D'EURASANTE PAR L'OUEST.

EN COMPLEMENT DE LA CONSTITUTION DE CETTE VOIE NOUVELLE  
PRINCIPALE, LE PROJET DE LA LINO-SUD COMPREND EGALEMENT DES  
AMENAGEMENTS DE VOIRIE DANS LES SECTEURS URBANISES PROCHES AFIN  
DE CONSTITUER DES ZONES APAISEES DONT L'OBJECTIF PREMIER EST DE  
REPORTER LA CIRCULATION AUTOMOBILE SUR LA VOIE PRINCIPALE ET DE  
FAVORISER LES DEPLACEMENTS ALTERNATIFS ( NOTAMMENT LES MODES  
DOUX ) A L'INTERIEUR DES SECTEURS URBANISES INTERESSES.

TOUTE PERSONNE POURRA, SUR SA DEMANDE ET A SES FRAIS, OBTENIR  
COMMUNICATION DU DOSSIER D'ENQUÊTE PUBLIQUE UNIQUE INCLUANT  
L'ETUDE D'IMPACT ET L'AVIS CORRESPONDANT DU CONSEIL GENERAL DE  
L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE AUPRES DU PREFET  
DU NORD, DIRECTION DES RELATIONS AVEC LES COLLECTIVITES  
TERRITORIALES, BUREAU DE L'URBANISME ET DE LA MAÎTRISE FONCIERE, 12 ,  
RUE JEAN SANS PEUR A LILLE .

TOUTE PERSONNE POURRA EGALEMENT PRENDRE CONNAISSANCE DU  
CONTENU DE L'ETUDE D'IMPACT ET DE L'AVIS CORRESPONDANT DU CONSEIL  
GENERAL DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE  
MENTIONNES CI-DESSUS EN CONSULTANT LE SITE INTERNET DE LA  
PREFECTURE DU NORD A L'ADRESSE SUIVANTE : [www.nord.gouv.fr](http://www.nord.gouv.fr)

DES INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES POURRONT ÊTRE DEMANDEES PAR AILLEURS AUPRES DE LILLE METROPOLE COMMUNAUTE URBAINE, 1, RUE DU BALLON – B.P . 749-59034 LILLE CEDEX .

L' ENQUETE SE DEROUlera DU MERCREDI 29 MAI 2013 AU SAMEDI 29 JUIin 2013 INCLUS, SOIT DURANT 32 JOURS CONSECUTIFS, DANS LES MAIRIES DE LAMBERSART, LOMME, SIEGE DE L'ENQUETE, SEQUEDIN, LOOS, HAUBOURDIN ET EMMERIN.

A L'ISSUE DE L'ENQUÊTE, UNE DECLARATION D'UTILITE PUBLIQUE VALANT MISE EN COMPATIBILITE DES DOCUMENTS D'URBANISME POURRA EVENTUELLEMENT ÊTRE PRONONCEE DE MÊME QUE LE CLASSEMENT DU NOUVEL ECHANGEUR SUR L'A 25 DANS LA CATEGORIE DES AUTOROUTES PAR ARRÊTES DU PREFET DU NORD.

LES DIFFERENTS MAITRES D'OUVRAGE IMPLIQUES DANS LE PROJET SONT :

-PROJET DE LA LINO-SUD, HORS ECHANGEUR AUTOROUTIER :

LILLE METROPOLE COMMUNAUTE URBAINE

ET CONSEIL GENERAL DU NORD,

-NOUVELLES BRETELLES DE RACCORDEMENT A L'AUTOROUTE A 25 (ECHANGEUR) :

DIRECTION INTERDEPARTEMENTALE DES ROUTES DU NORD ( REPRESENTANT L'ETAT ).

PENDANT TOUTE LA PERIODE DE L'ENQUÊTE , LE DOSSIER D'ENQUETE UNIQUE ACCOMPAGNE DU REGISTRE D'ENQUÊTE CORRESPONDANT SERA TENU A LA DISPOSITION DU PUBLIC AUX JOURS ET HEURES HABITUELS D'OUVERTURE DES LOCAUX MUNICIPAUX MENTIONNES CI-DESSUS EN AUTANT D'EXEMPLAIRES QUE DE LIEUX DE CONSULTATION .

LA COMMISSION D'ENQUETE CONSTITUEE PAR LE PRESIDENT DU TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE LILLE POUR PRENDRE EN CHARGE LA PRESENTE ENQUÊTE PUBLIQUE UNIQUE EST COMPOSEE COMME SUIT ET SIEGERA EN MAIRIE DE LOMME :

PRESIDENT DE LA COMMISSION :

MONSIEUR JEAN-PAUL HEMERY, INGENIEUR DES TRAVAUX EN RESEAUX ELECTRIQUES ET COMMUNICATION, RETRAITE,

MEMBRES TITULAIRES :

MONSIEUR JEAN-CHARLES DELOFFRE, CONTRÔLEUR DE SECURITE, RETRAITE,

MONSIEUR PHILIPPE ROUSSEL, CONSERVATEUR DES HYPOTHEQUES,  
RETRAITE,

MEMBRE SUPPLEANT :

MONSIEUR JEAN-PIERRE COMPAGNE, CONSULTANT SECURITE, RETRAITE.

EN CAS D'EMPÊCHEMENT DE MONSIEUR JEAN-PAUL HEMERY, LA  
PRESIDENCE DE LA COMMISSION SERA ASSUREE PAR MONSIEUR JEAN-  
CHARLES DELOFFRE, MEMBRE TITULAIRE DE LA COMMISSION,

EN CAS D'EMPÊCHEMENT DE L'UN DES MEMBRES TITULAIRES DE LA  
COMMISSION, CELUI-CI SERA REMPLACE PAR MONSIEUR JEAN-PIERRE  
COMPAGNE, MEMBRE SUPPLEANT DE LA COMMISSION.

PENDANT TOUTE LA DUREE DE L'ENQUÊTE, LE PUBLIC POURRA PRENDRE  
CONNAISSANCE DES CARACTERISTIQUES DU PROJET ET FORMULER SES  
OBSERVATIONS, PROPOSITIONS ET CONTRE-PROPOSITIONS SUR L'UTILITE  
PUBLIQUE DE L'OPERATION D'AMENAGEMENT, SUR LA MISE EN  
COMPATIBILITE DES DOCUMENTS D'URBANISME ET SUR LE CLASSEMENT  
DANS LA CATEGORIE DES AUTOROUTES DES NOUVELLES BRETELLES DE  
RACCORDEMENT A L'AUTOROUTE A 25 SUR LES REGISTRES DEPOSES A SON  
INTENTION DANS LES LOCAUX MUNICIPAUX ENUMERES CI-DESSUS.

CES OBSERVATIONS, PROPOSITIONS ET CONTRE-PROPOSITIONS ET TOUS  
DOCUMENTS RELATIFS AU PROJET POURRONT EGALEMENT ETRE ADRESSES  
PAR ECRIT AU PRESIDENT DE LA COMMISSION D'ENQUETE SIEGEANT EN  
MAIRIE DE LOMME OU PAR VOIE ELECTRONIQUE A L'ADRESSE SUIVANTE :  
cbombaerts@mairie-lomme.fr, POUR ETRE ANNEXES AU REGISTRE DU SIEGE DE  
L'ENQUÊTE.

LA COMMISSION D'ENQUÊTE REPRESENTEE PAR UN OU PLUSIEURS DE SES  
MEMBRES SE TIENDRA A LA DISPOSITION DU PUBLIC POUR RECEVOIR CES  
MEMES OBSERVATIONS, PROPOSITIONS ET CONTRE-PROPOSITIONS :

LE MERCREDI 29 MAI 2013, JOUR D'OUVERTURE DE L'ENQUETE, EN MAIRIES  
DE LOMME, SIEGE DE L'ENQUETE, LOOS ET SEQUEDIN, DE 9 H A 12 H ,

LE LUNDI 3 JUIN 2013 EN MAIRIE D'HAUBOURDIN, DE 14 H A 17 H,

LE MERCREDI 5 JUIN 2013 EN MAIRIE DE LAMBERSART, DE 14 H A 17 H,

LE JEUDI 6 JUIN 2013 EN MAIRIE D'EMMERIN, DE 14 H A 17 H,

LE MARDI 11 JUIN 2013 EN MAIRIE DE SEQUEDIN , DE 15 H A 17 H 30,

LE MERCREDI 12 JUIN 2013 EN MAIRIE DE LOOS , DE 14 H A 17 H,

LE VENDREDI 14 JUIN 2013 EN MAIRIE DE LOMME, SIEGE DE L'ENQUETE, DE 14 H A 17 H,

LE MARDI 18 JUIN 2013 EN MAIRIE D'HAUBOURDIN, DE 14 H A 17 H,

LE VENDREDI 21 JUIN 2013 EN MAIRIE DE LAMBERSART, DE 14 H A 17 H,

LE SAMEDI 22 JUIN 2013 EN MAIRIE D'EMMERIN, DE 9 H A 12 H,

LE SAMEDI 29 JUIN 2013, JOUR DE FERMETURE DE L'ENQUETE, EN MAIRIES DE LOMME, SIEGE DE L'ENQUETE, LOOS ET SEQUEDIN, DE 9 H A 12 H .

LE PRESIDENT DE LA COMMISSION D'ENQUÊTE TRANSMETTRA LE RAPPORT ET LES CONCLUSIONS MOTIVEES DE CELLE-CI SUR L'UTILITE PUBLIQUE DE L'OPERATION D'AMENAGEMENT, SUR LA MISE EN COMPATIBILITE DES DOCUMENTS D'URBANISME ET SUR LE CLASSEMENT DANS LA CATEGORIE DES AUTOROUTES DES NOUVELLES BRETELLES DE RACCORDEMENT A L'AUTOROUTE A 25 DANS UN DELAI DE TRENTE JOURS A COMPTER DE LA CLOTURE DE L'ENQUETE, SAUF PROLONGATION JUSTIFIEE DU DELAI CONSIDERE.

IL POURRA ETRE PRIS CONNAISSANCE DE LA TOTALITE DU RAPPORT ET DE CHACUNE DES CONCLUSIONS MOTIVEES DE LA COMMISSION DANS LES LOCAUX MUNICIPAUX INDIQUES CI-DESSUS, CEUX DE LILLE METROPOLE COMMUNAUTE URBAINE OU EN PREFECTURE DU NORD PENDANT UN AN, DE MEME QUE SUR LES SITES INTERNET DE LA PREFECTURE DU NORD ET DE LMCU.

LILLE, LE 6 MAI 2013  
POUR LE PREFET ET PAR DELEGATION,  
L'ADJOINT AU CHEF DE BUREAU

  
HAKIM BOURABAA